

INFIRMIER(ERE) A DOMICILE

Synthèse de l'offre

Employeur : CCAS DE LA CIOTAT

Hôtel de Ville

13708LA CIOTAT

Référence : 0013230300973808

Date de publication de l'offre : 15/03/2023

Date limite de candidature : 14/05/2023

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Ouvert aux contractuels Oui (Art. L332-14 du code général de la fonction publique)

Temps de travail : Non Complet

Durée : 31h30 hebdomadaire

Nombre de postes : 1

Service d'affectation : Service de Soins Infirmiers à Domicile

Lieu de travail :

Lieu de travail :

Hôtel de Ville

13708 LA CIOTAT

Détails de l'offre

Grade(s) : Infirmier en soins généraux

Infirmier en soins généraux hors classe

Famille de métier : Santé publique > Activités de soins

Métier(s) : Infirmier ou infirmière

Descriptif de l'emploi :

Le SSIAD permet aux personnes âgées de 60 ans et plus, du territoire de La Ciotat, leur maintien à domicile par un accompagnement personnalisé dans leurs gestes de la vie quotidienne. Il offre une surveillance et un maintien de leurs états de santé en dispensant des soins sur prescription médicale ou délégués par une infirmière du service.

COMPOSITION DU SERVICE :

10 agents

L'agent sera placé sous la responsabilité de la cheffe du service et effectuera une moyenne de 31h30 hebdomadaire sur 3 semaines (variations possibles). Les agents du SSIAD travaillent un weekend sur trois, compensé par des journées de repos en semaine.

HORAIRES DU SERVICE

Les horaires sont appliqués dans un rythme de travail pluri-hebdomadaire de 3 semaines. Elles peuvent varier en fonction de la charge de travail du service.

Les matins

du lundi au jeudi : 7h15 - 11h35

Le vendredi : 7h15 - 12h25

Week-end : 7h15 - 11h35

Les après-midis

horaires de bureau : 14h45 - 17h15 ou 16h - 18h30

Les horaires de tournées des soins : 17h-19h30

Week-end : 17h-19h30

Profil recherché :

Le savoir être :

Patience, honnêteté, capacité d'écoute, d'initiative.

Empathie envers le public pris en charge.
Respect de la hiérarchie.
Respect des droits et libertés des usagers conformément à la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002.
Respect du secret professionnel et de la confidentialité.

Le savoir faire

Elaborer un projet de vie et de soins ; l'appliquer et le faire appliquer.
Prioriser la transmission des informations.
Collaboration avec l'encadrement, l'équipe et les autres intervenants.
Transmettre à la hiérarchie toute suspicion de maltraitance.
Gérer les conflits.
Prendre en compte et gérer les plantes des bénéficiaires ou des aidants.

Missions :

ACTIVITE PRINCIPALES

Réaliser ou superviser la réalisation de soins d'hygiène et de confort.
Dispenser des soins de nature technique, relationnelle ou éducative.
Observer et surveiller l'état psychologique et comportemental des patients.
Participer au travail d'évaluation de l'état de santé des patients et établir les diagnostics.

Transmettre les informations recueillies à l'aide des supports et outils à disposition afin d'assurer la continuité des soins.

Favoriser la coordination de la PEC en tenant informé tous les intervenants médicaux et paramédicaux.

Collaborer à l'élaboration du projet de service.

Assurer l'encadrement des aides-soignant(e)s.

Participer activement aux réunions de service et à la formation.

Effectuer des tâches administratives liées à l'organisation des soins.

Faciliter le parcours des soins de l'utilisateur en coordonnant autour du patient les actions des intervenants médicaux et paramédicaux.

Contact et informations complémentaires : Merci d'envoyer votre CV et LM à l'adresse mail suivante :

ccas.ressourcesshumaines@mairie-laciotat.fr

Téléphone collectivité : 04 42 08 88 63

Adresse e-mail : ccas.ressourcesshumaines@mairie-laciotat.fr